

ET SI VOUS DEVENIEZ ASSESEUR AU TRIBUNAL POUR ENFANTS DE MONTARGIS ?

Nul besoin de porter la robe noire ou d'avoir des connaissances juridiques !

Vous êtes intéressé(e) par les problématiques de l'enfance,
vous avez la nationalité française et plus de 30 ans,
un casier judiciaire vierge et
un domicile dans le Montargois ou le Giennois,

vous pouvez devenir
assesseur au Tribunal pour Enfants de Montargis,

Déposez votre candidature avec :

- CV,
- lettre de motivation,
- copie de votre pièce d'identité,
- copie intégrale de votre acte de naissance,

auprès du Tribunal pour Enfants de Montargis soit :

- à l'accueil du Tribunal judiciaire de Montargis
- par courriel : tpe.montargis@justice.fr
- par voie postale à l'adresse suivante : Tribunal Judiciaire de Montargis

Tribunal pour Enfants
84 rue du Général Leclerc
45200 MONTARGIS

